

OGDEN

Municipalité de Ogden
EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL

70 chemin Ogden
Ogden, QC J0B 3L3
Téléphone: (819) 876-7117
Télécopieur: (819) 876-2121

Une séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Ogden a eu lieu le 11 janvier 2010 à 19 heures 30 à l'hôtel de ville situé au 70 chemin Ogden à Ogden.

PRÉSENTS:

Mesdames les conseillères Amy Kerr et Lise Théberge

Messieurs les conseillers Pierre Chiasson, Guy Pelletier et Michael Sudlow

ABSENTE : Madame la conseillère Lise Routhier

FORMANT QUORUM sous la présidence du maire Joe Stairs.

Résolution no. 010-01-009

Propriété de feu M. Michael Dunn (6.7)

ATTENDU QUE M. Michael Dunn a offert la partie de sa propriété située sur le territoire d'Ogden au gouvernement canadien et, en cas de refus, au gouvernement du Québec;

ATTENDU QUE M. Dunn souhaitait que cette propriété soit conservée à son état naturel afin d'offrir au public un parc de randonnée où les gens peuvent camper et ce, pour une période d'au moins 50 ans;

ATTENDU QUE le gouvernement canadien a déjà refusé cette offre. Si le gouvernement du Québec n'accepte pas la propriété avant une date précise, la propriété sera donnée au Musée d'Art Moderne de New York;


Il est proposé par Michael Sudlow
appuyé par Amy Kerr
et résolu à l'unanimité des conseillers

QUE la Municipalité de Ogden enjoigne le gouvernement du Québec à accepter ce généreux don de feu M. Dunn pour en faire usage tel qu'il le souhaitait, et que la Municipalité de Ogden soit consultée quant aux projets relatifs à cette propriété, particulièrement en ce qui a trait à la protection des eaux du lac Memphrémagog et aux mesures nécessaires afin d'assurer la paix continue des propriétés avoisinantes.

ADOPTÉ

COPIE CONFORME À L'ORIGINAL

Donné à Ogden ce 14 janvier 2010,


Renée Donaldson
Directrice générale